



Qui paie les frais obsèques

Par **patouts**, le **21/08/2009** à **10:46**

Bonjour,
comment peut-on faire pour faire régler les frais d'obsèque aux enfants du defunt lorsque nous n'avons ni adresse ni meme de certificat d'héridité puisque le maire ne veut pas le faire .
?
A savoir qu'il ny a pas du tout d'argent sur le compte en banque ni aucun autre bien notaire ou pas?